



Comprendre la mission du référent sécurité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, vous saurez analyser les facteurs de risques professionnels, élaborer et suivre la mise en œuvre d'un programme de prévention. Vous répondrez à l'obligation du code du travail qui impose à tout employeur de désigner parmi ses salariés un référent sécurité, sauf à recourir à des intervenants extérieurs.

CONTENU DU PROGRAMME :

1. Animer une démarche de prévention des risques professionnels

- Organiser en lien avec la direction la démarche de prévention des risques professionnels
- Rappeler le contexte réglementaire
- Repérer les différents acteurs
- Situer les différents enjeux
- Maîtriser les différentes étapes d'une démarche de prévention
- Mobiliser les intervenants en prenant en compte les spécificités de l'entreprise
- Identifier les indicateurs en santé et sécurité au travail
- Repérer les risques « Métier »

2. Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques

- Identifier les différents risques d'accidents et d'atteintes à la santé encourus par les salariés
- Proposer des mesures de prévention
- Rédiger des fiches et consignes de sécurité
- Trouver des mesures en fonction de la diversité des situations rencontrées et des besoins techniques, organisationnels et humains identifiés
- Associer la direction, le CHSCT et les salariés
- Accueillir et former les nouveaux salariés
- Évaluer les besoins pour assurer la pérennité des mesures
- Rédiger le plan d'action et assurer sa mise en œuvre
- Participer à l'élaboration et à l'actualisation du document unique
- Valider les mesures du programme de prévention et les généraliser

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

- Utilisation par le formateur de méthodes pédagogiques ex positives, interrogatives ou actives (tests, mise en situation, jeux de rôle...)
- permettant d'acquérir ou actualiser ses connaissances/ compétences.
- Réalisation d'un quizz /QCM d'évaluation finale des connaissances
- Remise d'une fiche individuelle d'appréciation de la formation
- Remise au stagiaire du diaporama d'animation utilisé par le formateur

HÔTELS / RESTAURANTS / CAFÉS / TRAITEURS

Durée & Tarif HT
2 Jours – 14h Tarif à définir
Entreprise
Public concerné
Toute personne amenée à animer et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels
Pré requis
Compréhension du Français test de positionnement initial
Modalités d'encadrement
Formation en présentiel. Formateur qualifié OPQF Coordinateur sécurité
Lieu
Asforest ou en entreprise
Dates
Dates à définir

